PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 12 juin 2018 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : Mme Anne-Marie Lareau, Mme Lyne Martel, Mme Kim Elbilia, Mme Mélanie Lampron, M. André Cyr et M. André Benoit, tous formant quorum sous la présidence du maire M. Luc Diotte.

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte.

2859-18-06-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE
Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel, de procéder à la constatation de la régularité de la séance.
ADOPTÉE

2860-18-06-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :
MOMENT DE RÉFLEXION
1- Ouverture de l'assemblée.
2- Approbation de l'ordre du jour.
3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 mai 2018
5.0- TRÉSORERIE :
5.1- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-iles -États financiers au 31 mai 2018- Dépôt
5.2- Liste des comptes à payer au 31 mai 2018
5.3- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1er au 31 mai 2018 à être entérinés
5.4- Registre des salaires versés du 26 avril au 26 mai 2018
5.5- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Tableau des demandes de subventions
6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
6.1- Appui conditionnel à l'Hôpital de Saint-Jérôme et demande de mise à niveau de l'Hôpital de Mt-Laurier
6.2- École Christ-Roi- Soirée des bourses de fins d'études secondaires- Représentant municipal
6.3- Fédération québécoise des municipalité- congrès à Montréal- 20 au 22 septembre 2018
6.4- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Panneau affichage numérique- Suivi du dossier
6.5- Ville d'agglomération de Mont-Laurier- États financiers vérifiés au 31/12/2017
6.6- Lutte contre la maltraitance aux ainés- Journée 15/06/2018
7.0- TRAVAUX PUBLICS :
7.1- Agence régionale de mise en valeur des forêts privées-AGA-15 juin 2018 à Mt-Tremblant- Résolution
7.2- Programme d'aide à la voirie locale- Subvention discrétionnaire de M. Sylvain Pagé- 14 000$
7.3- Barrage Jean-Baptiste-Dubé- Loi sur la sécurité des barrages
7.4- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Convention collective- Lettre d'entente no 1
7.5- Chemin Tour-du-Lac- Réfection des accotements- Autorisation de dépenses
7.6- Programme de subvention RIRL- nouvelle résolution chemin de Kiamika
7.7-MRCAL- Fourniture de service d'ingénierie- projet sur 3 ans- Résolution réserve d'une banque d'heures
7.8- MTQ- Demande pour installation de panneaux interdiction de stationner période hivernale section chemin du village du 123 au 139
7.9- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Autorisation d'acquisition d'une extension côté droit pour la niveleuse
7.10- Chemin Tessier- Demande présentée par Mme Josée Ringuet- Solution pour problème de poussière persistante
08- LOISIRS ET CULTURE :
8.1- Festival interculturel de la Lièvre- Remerciement et bilan des activités
8.2- Camp de jour- Autoriser engagement 3 monitrices-
8.3- Camp de jour- Autoriser dépenses courantes et autobus pour sorties extérieures
8.4- Canada Emploi été 2018- Autoriser engagement d'un ouvrier-jardinier
8.5- Fête Nationale du Québec- Horaire des activités
8.6- Jeux d'eaux- Emplacement du site
8.7- Parc planche à roulettes- Terrain de tennis- Terrain de balle-
8.8- Programme PIQ_MADA- Résolution d'intention
8.9- Bibliothèque municipale- Autorisation pour acquisition de matériel pour aménager un nouvel espace
8.10- Club de l'Age d'or Les Amis du Lac- Résolution de cession de biens
8.11- Tourisme Laurentides- Adhésion 2018-2019 -545.81$ Taxes incluses
8.12- Loisirs Laurentides – AGA- 14 juin 2018
9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :
9.1- Ministère Forêts- Faune et Parcs- Programme Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative- Dépôt d'une demande de subvention
9.2-A- CCU- procès-verbal du 24 mai 2018
9.2-B- CCU- Dérogation mineure présentée pour le 1024 chemin Tour-du-Lac.

9.3- CCU- Dérogation mineure présentée pour le 1240 chemin Tour-du-Lac
9.4- CCU- Dérogation mineure présentée pour le 59 chemin Racicot
9.5- MRCAL- suivi du dossier – sites miniers
9.6- MRCAL- Projet du 16e règlement modifiant le schéma d'aménagement – Dépôt
9.7- MRCAL- Service à l'ATERRE- Accessibilité au monde agricole
9.8- MRCAL- Fondation pour l'Environnement- Projets retenus
10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :
10.1- RIDL- Conteneur TIC-information
10.2- RIDL- Résolution d'appui pour le traitement des boues de fosse septiques par la RIDL
11- Période de questions.
12- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

2861-18-05-4.1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 MAI 2018
Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 mai 2018 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

2862-18-06-5.2 LISTE DES COMPTES À PAYER AU 30 MAI 2018
Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

ADMINISTRATION		
Dépanneur Lac-des-Iles (1)	20.65 $	
Visa (2)	154.94 $	
MRC Antoine Labelle	121.51 $	
9052-9272 Québec inc.	28.74 $	
Papeterie des H-Rivières (2)	198.46 $	
Roger Rancourt (3)	109.35 $	
Bureautique Division Impr.Papineauville	97.67 $	
Home Hardware	9.15 $	
Gisèle Lépine-Pilote	34.10 $	
Énergie et Ressources Naturelles Québec	32.00 $	
		806.57 $
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
Centre d'hygiène (2)	260.54 $	
Mario Martel	1 500.00 $	
Location Louis-André Pelletier ltée (1)	18.37 $	
		1 778.91 $
VOIRIE (courant)		
Jean-Paul Poudrier	125.00 $	
Dépanneur Lac-des-Iles (6)	783.26 $	
Location L.A. Pelletier (3)	2 713.83 $	
Régis inter. des déchets de la Lièvre	16.50 $	
Pièces d'Auto Léon Grenier	333.57 $	
Rona (1)	89.65 $	
Carrefour Industriel (7)	798.60 $	
Location Mont-Laurier inc. (2)	582.32 $	
Gaston Gougeon Excavation Inc.	2 655.92 $	
Métal Gosselin	44.68 $	
Pièces d'Auto Latreille	350.67 $	
V. Meilleur & Frères inc.	2 133.76 $	
Santinelle inc.	250.65 $	
Distribution S.B.C.	200.57 $	
Hubert Auto	0.00 $	
Remorque M&M	59.15 $	
Atelier d'Usinage Mont-Laurier (2)	968.09 $	
Laboratoire JM Ross	316.18 $	
Lou-tec	1 264.73 $	
		13 687.13 $
GARAGE		
Carrefour industriel LDG	17.24 $	
Contrôle-Tech RS (2)	2 360.36 $	
		2 377.60 $

GARAGE		
Carrefour industriel LDG	17.24 $	
Contrôle-Tech RS (2)	2 360.36 $	
		2 377.60 $
URBANISME & ENVIRONNEMENT		
Gouv. Développememt durable	133.00 $	
		133.00 $
AQUEDUC		
Serv Env. Lussier	1 483.18 $	
Groupe Environex (2)	120.21 $	
		1 603.39 $
LOISIR & CULTURE		
Visa (2)	237.60 $	
Rona (3)	723.50 $	
Home Hardware	172.40 $	
		1 133.50 $
BIBLIO		
Réseau Biblio des Laurentides	37.94 $	
Papeterie des Hautes-Rivières (3)	1 109.25 $	
Johanne Côté	154.11 $	
Claudette Pilote	17.76 $	
		1 319.06 $
TOTAL DES COMPTES À PAYER :		**22 839.16 $**

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

2863-18-06-5.3 LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCESD DU 1ER AU 30 MAI 2018 À ÊTRE ENTÉRINÉS

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé Madame la conseillère Mélanie Lampron, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCES D à être entérinés du 1er au 30 mai 2018

Min.des Finances	03-05-2018	13266		89.00 $	
Télébec	08-05-2018	13267	Accès D	902.40 $	
Bell Mobilité Pagette	08-05-2018	13268	Accès D	26.82 $	
Hydro-Québec	08-05-2018	13269	Accès D	541.75 $	
Liste des comptes à payer 31 AVRIL 2018	***10-05-2018***	***13270 a 13299***		***14 504.76 $***	
VISA	*" "*	***13300***	***Accès D***	***286.01 $***	***14 790.77 $***
Agence de Douanes et Revenu Canada	15-05-2018	13301	Accès D	3 409.57 $	
Min. Revenu Québec	" "	13302	Accès D	8 378.28 $	
Syndicat Lièvre Sud (CSN)	" "	13303		462.82 $	
Hydro-Québec	" "	13304	Accès D	452.55 $	
Auto-Protection V.I.P.	" "	13305		2 127.29 $	
Télébec	22-05-2018	13306	Accès D	705.65 $	
Hydro-Québec	" "	13307	Accès D	2 864.80 $	
Min. des Finances	" "	13308		134.00 $	
Min. des Finances	" "	13309		133.00 $	
Salaire employé	23-05-2018	13310		192.42 $	
CRÉDIT Pièces d'auto Léon Grenier	03-04-2018	CN3290384		24.66 $	
				35 235.78 $	

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

2864-18-06-5.4 REGISTRE DES SALAIRES VERSÉS DU 29 AVRIL AU 26 MAI 2018 À ÊTRE ENTÉRINÉS

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé Madame la conseillère Kim Elbilia, d'approuver registre des salaires à être entérinés du 29 avril au 26 mai 2018

Rémunération conseil Mai 2018 - 7 transactions :	3 929.28 $
Semaine du 29 avril au 5 mai 2018 - 8 transactions :	3 970.98 $
Semaine du 6 au 12 mai 2018 - 10 transactions :	4 301.68 $
Semaine du 13 au 19 mai 2018 - 11 transactions :	4 053.41 $
Semaine du 20 au 26 mai 2018 - 10 transactions :	4 573.70 $
MAI	***20 829.05 $***

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

2865-18-06-5.5 MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES- TABLEAU DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le tableau des demandes soit approuvé tel que présenté et que la directrice générale soit autorisé à émettre les chèques aux organismes.

ADOPTÉE

2866-18-06-6.1 APPUI CONDITIONNEL À L'HÔPITAL DE SAINT-JEROME ET DEMANDE DE MISE À NIVEAU DE L'HÔPITAL DE MONT-LAURIER

CONSIDÉRANT que l'hôpital de Mont-Laurier a besoin de rénovations majeures de ses chambres à 2 ou 4 lits, lesquelles sont non conformes selon les normes architecturales répondant à la prévention des infections nosocomiales, sans services sanitaires (salle de bain) et rendant la dispense de nos soins problématique, et ce, au détriment de notre population;

CONSIDÉRANT que la mise à niveau a été priorisée par la direction du CISSS et analysée par le ministère de la Santé après le dépôt d'un plan fonctionnel et technique de 22 M$ pour l'hôpital de Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT qu'une analyse de mise à niveau de la salle d'urgence de l'hôpital de Rivière-Rouge devient une nécessité;

CONSIDÉRANT que la population de la MRC d'Antoine-Labelle est une des plus vieillissante et pauvre de la province du Québec;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et la MRC d'Antoine-Labelle sont considérées comme une région éloignée et que sa population a besoin de soins spécialisés sur place;

CONSIDÉRANT que notre région nécessite le service d'une résonance magnétique pour assurer le recrutement et la rétention de radiologiste et les services en hospitalisation et en urgence par des médecins en médecine familiale;

CONSIDÉRANT que les citoyens sont obligés de parcourir jusqu'à 500 km pour des résonances magnétiques et tout autant pour des opérations d'un jour, augmentant ainsi, considérablement les couts que, souvent, les citoyens ne peuvent se permettre;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de la Ville de St-Jérôme demande l'appui des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle pour la modernisation de l'hôpital de Saint- Jérôme;

CONSIDÉRANT que la modernisation de nos installations communes viendrait créer une mise à niveau des soins et assurer une activité économique importante de nos régions priorisées localement par le CISSS des Laurentides;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par madame la conseillère Lyne Martel, que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles demande la modernisation de l'hôpital de Mont-Laurier et l'étude de la mise à niveau de la salle d'urgence de Rivière-Rouge de façon prioritaire, assurant ainsi leurs rôles sous-régionaux;

Que la municipalité appuie la Ville de Saint-Jérôme concernant la modernisation de -l'hôpital de Saint-Jérôme pour assurer son rôle régional en complémentarité, et ce, dans une enveloppe budgétaire respectant nos priorités sous-régionales et régionales.

Copie de la présente résolution soit transmise à monsieur Philippe Couillard, Premier ministre du Québec, à monsieur Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, à monsieur Pierre Arcand, président du Conseil du trésor, à madame Christine St-Pierre, ministre responsable de la région des Laurentides, à monsieur Marc Bourcier, député de Saint-Jérôme ainsi qu'à monsieur Sylvain Pagé, député de Labelle.

Copie de la présente résolution soit également transmise à monsieur Jean-François Foisy, président directeur général du CISSS des Laurentides, ainsi qu'à la MRC d'Antoine-Labelle et ses municipalités membres.

ADOPTÉE

2867-18-06-6.3 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉ- CONGRÈS À MONTRÉAL- 20 AU 22 SEPTEMBRE 2018

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte à s'inscrire au Congrès de l'Association des directeurs généraux du Québec qui se tiendra du 11 au 13 juin 2014 à Québec que les frais inhérents à ce déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

2868-18-06-7.1 AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORETS PRIVÉES DES LAURENTIDES- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles donne mandat à Madame la conseillère Mélanie Lampron pour représenter la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles à l'assemblée générale annuelle de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides qui aura lieu vendredi le 15 juin 2018 à Mont-Tremblant.

ADOPTÉE

2869-18-06-7.3 BARRAGE JEAN-BAPTISTE-DUBÉ- LOI SUR LA SÉCURITÉ DES BARRAGES

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel d'autoriser la directrice générale à faire parvenir à la Ville de Mt-Laurier une lettre pour demander une participation financière de leur part dans l'étude qui doit être faite dans le cadre de la Loi sur la Sécurité des barrages.

ADOPTÉE

2870-18-06-7.4 MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES- CONVENTION COLLECTIVE- LETTRE D'ENTENTE NO 1

Monsieur le conseille André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit d'autoriser la directrice générale et le maire à signer la lettre d'entente. Cette lettre d'entente convient des horaires de travail du service des travaux publics.

ADOPTÉE

2871-18-06-7.5 CHEMIN TOUR-DU-LAC- RÉFECTION DES ACCOTEMENTS- AUTORISATION DE DÉPENSES

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Monsieur le conseille André Cyr, que le conseil autorise la directrice générale à faire des demandes de soumissions pour obtenir des prix pour 1300 tonnes métriques de concassé MG-20-B.

ADOPTÉE

2872-18-06-7.6- PROGRAMME DE SUBVENTION RIRL- NOUVELLE RÉSOLUTION CHEMIN DE KIAMIKA

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC d'Antoine-Labelle a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE).

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante, soit l'estimation détaillée du coût des travaux ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Monsieur le conseiller André Cyr, appuyée par Madame la conseillère Lyne Martel, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

2873-18-06-7.7 ENTENTE AVEC LA MRC D'ANTOINE-LABELLE QUANT À L'UTILISATION DES SERVICES DE L'INGÉNIEUR CIVIL RÉGIONAL

ATTENDU la confirmation de l'aide financière de 50 000,00$ du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ATTENDU que la MRC a créé un poste occasionnel et à temps complet d'ingénieur civil régional, à raison de 35 heures par semaine, afin de fournir une expertise technique à la MRC ainsi qu'à certaines municipalités comprises sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles souhaite également se prévaloir des services de cette ressource afin de combler ses besoins en matière d'ingénierie civile;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et la MRC d'Antoine-Labelle désirent conclure une entente intermunicipale de fourniture de services visant à permettre à la municipalité de se prévaloir des services de la ressource embauchée par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU qu'il s'avère nécessaire de fixer les modalités administratives de cette entente de fourniture de services;

ATTENDU le dépôt de l'entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que les municipalités signataires pourraient bénéficier des services de l'ingénieur civil à un taux horaire de 65,00$/heure;

ATTENDU que pour être signataires les municipalités doivent déclarer minimalement 15 heures à titre de service de base pour un montant de 975,00$;

Il est proposé par Monsieur le conseiller André Benoit, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et le la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, ladite entente.

Il est de plus résolut de déclarer une banque de 15 heure(s) d'utilisation du service d'ingénierie civil régional pour l'année 2018 et de nommer Madame Gisèle Lépine Pilotte pour représenter la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles sur la table des signataires.

ADOPTÉE

2874-18-06-7.8 MTQ- DEMANDE POUR INSTALLATION DE PANNEAUX INTERDICTION DE STATIONNER PÉRIODE HIVERNALE SECTION CHEMIN DU VILLAGE DU 123 AU 139

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau demande que la directrice générale fasse parvenir une demande au MTQ afin de faire installer des panneaux d'interdiction de stationner en période hivernale pour la section du chemin du village comprise entre le 123 et le 139. Ceci afin de faciliter le travail de déneigement qui est parfois problématique en raison des véhicules stationnés sur le bord de la rue.

ADOPTÉE

2875-18-06-7.9 MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES - AUTORISATION D'ACQUISITION D'UNE EXTENSION CÔTÉ DROIT POUR LA NIVELEUSE

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr autorise les dépenses nécessaires à ce projet et que la directrice générale soit autorisée à faire procéder à l'achat.

ADOPTÉE

La séance est ajournée par le *maire* M. *Luc Diotte.* Il *est 20:25 heures.*
La séance est réouverte par le *maire,* M. Luc Diotte. Il *est 20:37 heures*

2876-18-06-8.2 CAMP DE JOUR- AUTORISER ENGAGEMENT 3 MONITRICES

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à rencontrer les candidats et à procéder à l'engagement de 3 moniteurs pour le Camp de Jour et ce aux conditions décrites à l'offre d'emploi et en respect des clauses de la convention collective des employés.

ADOPTÉE

2877-18-06-8.3 CAMP DE JOUR- AUTORISER DÉPENSES COURANTES ET AUTOBUS POUR SORTIES EXTÉRIEURES

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à procéder aux dépenses courantes de fonctionnement du Camp de Jour et également les dépenses d'autobus pour les sorties extérieures.

ADOPTÉE

2878-18-06-8.4 CANADA EMPLOI ÉTÉ 2018- AUTORISER ENGAGEMENT D'UN OUVRIER-JARDINIER

Madame la conseillère Anne-Marie Lareau propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à rencontrer les candidats et à procéder à l'engagement d'un journalier-jardinier et ce aux conditions décrites à l'offre d'emploi et en respect des clauses de la convention collective des employés.

ADOPTÉE

2879-17-06-8.8 PROGRAMME PIQ_MADA- RÉSOLUTION D'INTENTION

ATTENDU que le conseil municipal avait autorisé Mme Josée Collard à déposer et à signer les documents nécessaires à la demande d'aide financière PIQ-MADA ;

ATTENDU que la municipalité à reçu une lettre à l'effet que notre projet a franchi la première étape de sélection;

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Anne-Marie Lareau que le conseil la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles s'engage à payer sa part des couts admissibles et des couts d'exploitation continus du projet.

ADOPTÉE

2880-18-06-8.9 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE- AUTORISATION POUR ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR AMÉNAGER UN NOUVEL ESPACE

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à procéder aux achats afin de mettre en place un nouvel espace dédié aux adolescents dans la bibliothèque.

ADOPTÉE

2881-18-06-8.10 CLUB DE L'AGE D'OR LES AMIS DU LAC- RÉSOLUTION DE CESSION DE BIENS

Madame la conseillère Anne-Marie Lareau propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte le don des tables, des chaises et du système de son provenant du Club de l'Age d'Or. Les équipements demeureront dans la salle communautaire et ce, pour les besoins de la population.

ADOPTÉE

2882-18-06-8.11 TOURISME LAURENTIDES- ADHÉSION 2018-2019 -545.81$ TAXES INCLUSES

Madame la conseillère Anne-Marie Lareau propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à procéder au renouvellement de l'adhésion à Tourisme Laurentides ainsi qu'au paiement de la facture.

ADOPTÉE

2883-18-06-9.1 MINISTÈRE FORÊTS- FAUNE ET PARCS- PROGRAMME ACCÈS AUX PLANS D'EAU POUR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE

Suivi du dossier. La demande a été envoyée au ministère. Nous sommes en attente d'une réponse.

2884-18-06-9.2B CCU- DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE POUR LE 1024 CHEMIN TOUR DU LAC.

Le maire déclara l'ouverture de l'assemblée publique de consultation sur la demande de dérogation mineure présenté par Madame Valérie Panneton et Monsieur Jean-François Lamoureux relativement à la propriété située au 1024, chemin Tour du Lac.

La directrice générale fait rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure:

Règlement 330 relatif au Zonage

Exigences Implantation en zone VIL-02					
Grille des spécifications 2-12 Normes d'implantation de bâtiment		Marge de recul	Conforme	Non conforme	Dérogation
⇨	Bâtiment principal	Arrière: 10 m Latérale: 5 m. Avant : 10 m Par rapport à un lac ou à un cours d'eau : 20 m	X X X	X	2,79 m

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme émise en date du 24 mai 2018 et portant le numéro 18-05-387-4

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte la demande dérogation le tout tel que décrit au tableau ci-dessus.

ADOPTÉE

2885-18-06-9.3 CCU- DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE POUR LE 1240 CHEMIN TOUR DU LAC

Le maire déclara l'ouverture de l'assemblée publique de consultation sur la demande de dérogation mineure présenté par Monsieur Fernand Dufresne relativement à la propriété située au 1240, chemin tour du lac.

La directrice générale fait rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure:

Règlement 330 relatif au Zonage

Exigences Règlement 330 «Relatif au zonage»					
Article 7.2.3		Marge de recul	Conforme	Non conforme	Dérogation
⇨	Garage Remise	Par rapport à un lac ou à un cours d'eau : 20 m		X X	1,81 m. 8,03 m.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme émise en date du 24 mai 2018 et portant le numéro 18-05-388-5

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte la demande dérogation le tout tel que décrit au tableau ci-dessus.

ADOPTÉE

2886-18-06-9.3 CCU- DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE POUR LE 59, CHEMIN RACICOT

Le maire déclara l'ouverture de l'assemblée publique de consultation sur la demande de dérogation mineure présenté par Madame Chantal Lamoureux et Monsieur Pierre Samson relativement à la propriété située au 59, chemin Racicot.

La directrice générale fait rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure:

Exigences Implantation en zone VIL-02					
	Installations dérogatoires	Marge de recul	Conforme	Non conforme	Dérogation
⇨	Patio	Bande riveraine : 10m.		X	2m.
	Cabanon	Marge avant : 10m.		X	3,74m.
	Escalier	Bande riveraine : 10m.		X	3.63m.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme émise en date du 24 mai 2018 et portant le numéro 18-05-389-6

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte la demande dérogation le tout tel que décrit au tableau ci-dessus.

ADOPTÉE

2887-18-06-10.2 RIDL- RÉSOLUTION D'APPUI POUR LE TRAITEMENT DES BOUES DE FOSSE SEPTIQUES PAR LA RIDL

ATTENDU que, depuis septembre 2016, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) procède à la réception et au traitement des boues des fosses septiques provenant des fosses des douze municipalités membres de la RIDL;

ATTENDU que le traitement des boues par le pressoir rotatif permet de séparer le liquide du solide, ce dernier étant transformé en compost qui sert aux divers usages sur le site de la Régie;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit et résolu à l'unanimité d'encourager fortement les différentes entreprises qui vidangent les fosses septiques des douze municipalités membres de la RIDL d'aller porter les boues à la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre.

D'acheminer la présente résolution aux entreprises suivantes :

- Services sanitaires Mario Céré inc.
- Robin Ouimet - Nettoyage de fosses septiques
- Gascon Équipements enr.

De demander un appui de toutes les municipalités membres de la RIDL soit : Kiamika, Lac-Saint-Paul, Chute-Saint-Philippe, Ferme-Neuve, Lac-des Écorces, Mont-Laurier, Mont-Saint-Michel, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus et Sainte-Anne-du-Lac.

ADOPTÉE

2888-18-06-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit la levée de l'assemblée régulière du 12 juin 2018.

ADOPTÉE

Luc Diotte
Maire

Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens du l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Luc Diotte